1. "Les pics sont associés au trafic aérien" : à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, les particules ultrafines sont trois fois plus nombreuses que dans la métropole (Page actuelle)

"Les pics sont associés au trafic aérien" : à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, les particules ultrafines sont trois fois plus nombreuses que dans la métropole



D'après une étude exploratoire d'Atmo, les taux de concentration en particules ultrafines sont trois fois plus importants à l'aéroport de Bordeaux que dans la métropole. • © THIBAUD MORITZ / AFP

Julie Chapman
Publié le02/11/2026 à 17h31
Temps de lecture : 3 min

Nouvelle-Aquitaine

- France3 Régions sur Facebook (Nouvelle fenêtre)
- France3 Régions sur WhatsApp (Nouvelle fenêtre)
- copier le lien
- Ajouter comme source préférée

Une étude inédite menée par l'observatoire Atmo Nouvelle-Aquitaine révèle que la concentration en particules ultrafines est trois fois plus élevée près des pistes de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac que dans le reste de l'agglomération. Directement liés aux décollages et atterrissages des avions, ces polluants microscopiques, dangereux pour les voies respiratoires, ne font pourtant l'objet d'aucun seuil réglementaire.

Durant 66 jours, ils ont traqué les PUF. L'observatoire de la qualité de l'air, Atmo a observé durant deux mois la concentration en particules fines et ultrafines à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. "*C'est une étude exploratoire parce que c'est la première fois que l'on réalise ce type de mesure. C'est une première jauge*", rappelle Julie Gault, responsable communication d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.
Ces particules ultrafines, d'un diamètre inférieur à 100 nanomètres sont aujourd'hui considérées comme un enjeu sanitaire majeur. Avec leur taille comparable à celle d'un virus, elles pénètrent dans les organismes et se fixent sur les tissus pulmonaires, voire les traversent et atterrissent dans la circulation sanguine. *"Les données confirment ou renforcent le lien avec des atteintes respiratoires et cardiovasculaires et les décès anticipés. D'autres études, en petit nombre suggèrent des effets sur la santé neurologique, la santé périnatale, le développement des performances cognitives de l'enfant"*, indique notamment l'Anses, l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, après avoir réalisé plusieurs études dans différents secteurs et environnements.

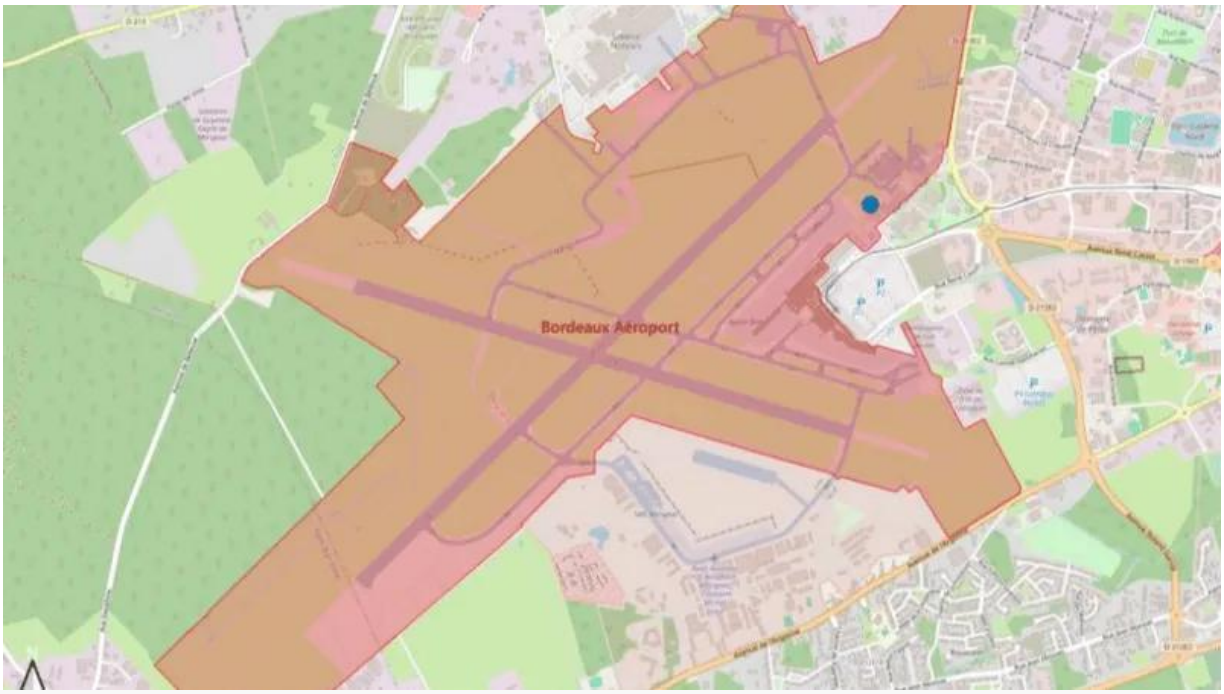
Pour autant, aujourd'hui, aucune réglementation n'existe concernant les taux de concentration de particules ultrafines. Seuls les PM2,5 et PM10 ne doivent pas dépasser des plafonds annuels et journaliers.

L'impact des avions

Pour réaliser cette étude, les chercheurs ont installé une sonde à 400 mètres de la piste 23, la plus utilisée de l'aéroport, qui a analysé, en continu du 29 août au 3 novembre 2025, le nombre de particules fines et ultrafines, à l'aide, notamment, d'un compteur à noyaux. *"Durant ces mois d'études, 11 160 mouvements d'avions ont été enregistrés"*, ajoute Atmo.

L'un des premiers enseignements de l'étude concerne le nombre de particules ultrafines mesurées à proximité de la piste principale. Avec un nombre moyen de 18 553 particules/ cm^3, le site apparaît plus "pollué" que

les autres stations d'Atmo de la métropole bordelaise (Talence, Bassens Grand Parc, Mérignac ou Floirac). En effet, à Talence, ces taux s'établissent en moyenne à 6 962 particules/cm³. *"Avec des niveaux moyens trois fois plus élevés, le travail a mis en évidence l'influence du trafic aérien sur les niveaux en particules*, indique Julie Gault. *On est cependant dans la norme d'une activité d'autres aéroports, ce ne sont pas des données exceptionnelles."*



La zone d'étude concerne l'ensemble de la surface aéroportuaire de Bordeaux Mérignac. • © Atmo Nouvelle-Aquitaine

Dans le détail, l'étude révèle l'implication du trafic aérien dans les niveaux de concentration, par rapport au reste de la métropole bordelaise. *"On a associé nos relevés avec les données de vol et effectivement, les pics de particules sont associés aux décollages et atterrissages*", explique Julie Gault.

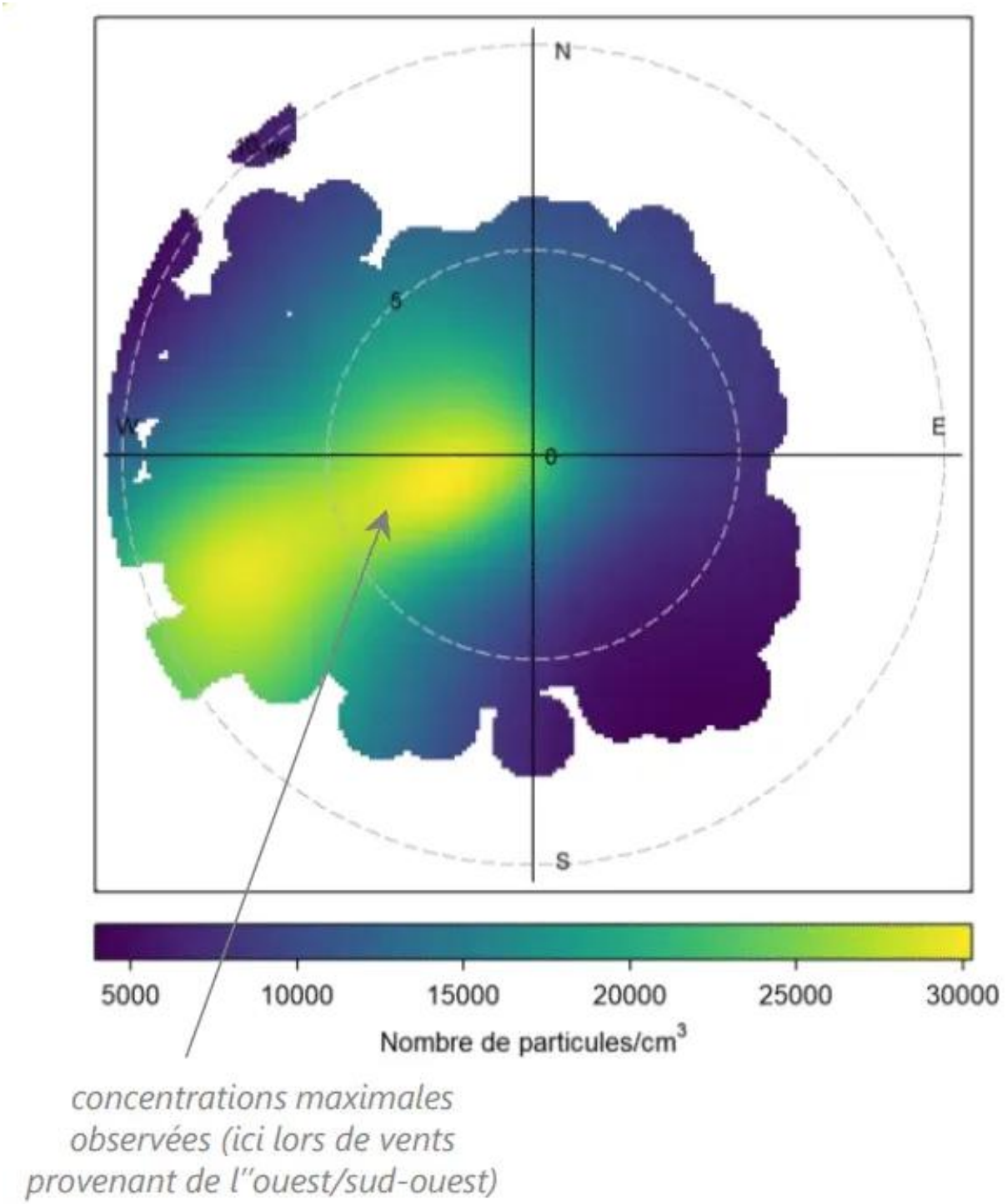
D'autres analyses permettraient, selon ce que l'on cherche, d'identifier la source de ces particules ou voir

jusqu'où ces concentrations sont relevées.

Julie Gault

Responsable communication d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Des mesures qu'il faut cependant mettre en lien avec les conditions météorologiques : l'étude indique notamment des concentrations plus importantes lorsque les vents viennent de l'ouest que lorsqu'ils viennent du nord. *"La météo a un énorme impact sur les relevés. La pluie, par exemple, va faire retomber les particules au sol et donc donner des relevés plus bas,* rappelle la responsable communication d'Atmo. *C'est pour cela qu'il faudrait réitérer des mesures similaires. Il serait notamment intéressant de réaliser des relevés dans d'autres environnements à l'extérieur de l'aéroport."*



Selon la direction du vent, les concentrations de particules étaient plus ou moins importantes. • © Atmo Nouvelle-Aquitaine

Des particules "urbaines"

En revanche, la bonne nouvelle vient du niveau des polluants réglementés, appelés PM10 et PM2,5. Selon les résultats d'Atmo, ces derniers ne seraient pas plus présents aux abords de l'aéroport que dans l'agglomération bordelaise. *"Ces concentrations moyennes de 16,7µg/m3 pour les PM10 et 7 µg/m3 pour les PM2,5 sont comparables à celles des stations urbaines de l'agglomération notamment celles situées sous influence du trafic routier"*, indique Atmo dans son communiqué.

L'étude révèle également que la concentration de ces particules était en réalité beaucoup plus influencée par les *"activités urbaines",* telles que le trafic routier ou le chauffage résidentiel. "*Selon l'activité, on ne va pas forcément émettre les mêmes types de particules, les mêmes tailles*, rappelle Julie Gault. *On savait d'ailleurs, avant l'étude, que l'activité aéroportuaire était moins génératrice de ces particules que des particules ultrafines.*"

Selon Atmo, cette étude, commandée par l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, permettra à la direction aéroportuaire d'obtenir une première base de données et *"renforcer ses connaissances liées aux pollutions émergentes"*.

L'organisme néo-aquitain du contrôle de l'air n'en est pas à sa première observation du site : six études menées depuis 2013 sont ainsi consultables sur le site d'Atmo. *"Depuis le début des années 2000, plusieurs études de qualité de l'air ont été conduites autour de la plateforme aéroportuaire bordelaise, la dernière en 2021"*, indique Atmo, dans son communiqué.